

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine public

**OBJET :
DENOMINATION
– ESPACE
GERMAIN
CAUSSINUS**

Séance du Conseil Municipal du 27 mars 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, GRANIER Précillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. GRIMAUD Bernard donne procuration à Mme GRANIER Précillia,

M. BARBAUD Pierre donne procuration à M. MAUGARD Patrick,

Mme BOURREL Marie-Claude donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

M. PERLES Bruno donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,

Mme SANTINI Delphine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Absents : M. CABANIE Didier,

Secrétaire : Mme GAÏANI Audrey,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 19.03.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 19.03.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE

DU : 08 AVR. 2021

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de donner une dénomination officielle au nouvel espace de stationnement, à l'angle de la Rue du Moulin Vieux et du Boulevard LAPASSET, en lieu et place d'une partie de l'ancienne poterie de Monsieur Germain CAUSSINUS.

Il précise que la poterie Familiale CAUSSINUS fut créée au 19^{ème} siècle et qu'elle était spécialisée en fabrication d'articles à usage domestique (cruches, cassoles, etc.). Placé idéalement à proximité de l'ancienne carrière, toute proche du cimetière actuel. Elle fut fermée en 1914, victime d'une forte concurrence.

Suite à l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur en date du 26 mars 2021, Monsieur le Maire propose la dénomination de l'aire de stationnement «Espace Germain CAUSSINUS ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE que l'aire de stationnement de la commune ci-après désignée figurant sur le plan annexé à la présente délibération recevra la dénomination officielle suivante :

- Espace Germain CAUSSINUS

PRECISE que les services fiscaux (cadastre), la Poste, les services de secours et les concessionnaires (EDF, GDF, Lyonnaise des Eaux, France Telecom) seront informés.

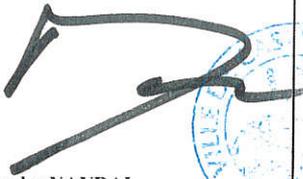
ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

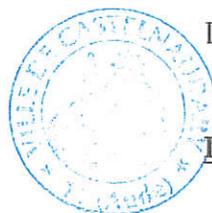
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 mars 2021.

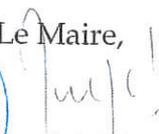
Ampliation faite le :
08 AVR 2021
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
07 AVR 2021
Par publication le :
08 AVR 2021
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Nicolas NAYRAL



Le Maire,


Patrick MAUGARD